

Délibération relative au

## **Budget rectificatif 2013 des Ports de Rochefort et Tonnay-Charente**

Sur approbation de la Commission des Finances, l'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur le budget rectificatif 2013 des ports de Commerce de Rochefort et Tonnay-Charente

Après avoir été présenté par Jean-Marie THOUZEAU, Directeur administratif et financier de la CCIRS, à l'invitation du Président de la CCIRS,

**Après en avoir délibéré,**

**L'Assemblée Générale,**

**adopte le projet de budget rectificatif 2013 des ports de Rochefort et Tonnay-Charente** présentant les caractéristiques suivantes pour l'ensemble des services :

- Résultat de l'exercice \_\_\_\_\_ 282 300.00 €
- Capacité d'autofinancement \_\_\_\_\_ 412 500.00 €
- Solde budgétaire \_\_\_\_\_ - 941 600.00 €
- Variation du fonds de roulement des ports \_\_\_\_\_ - 850 000.00 €
- Fonds de roulement net en fin d'exercice \_\_\_\_\_ 2 444 111.03 €

---

### CCI Rochefort et Saintonge

#### DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 21 novembre 2013, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	28
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	15
Nombre de membres élus présents	16
Nombre de votants	16
Nombre de voix POUR	16
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET

Jean-Claude DELAUNE

Vice-président Secrétaire

Président